



Le mot du Maire

2015 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année un peu particulière marquée par ces actes terroristes touchant cruellement la population. Que 2016 nous apporte plus de calme, de fraternité et de bonheur.

Ce journal et notre site internet continueront à vous informer des divers projets ou actions, qu'ils soient communaux, associatifs, ou de tous ceux qui participent à l'animation de notre village.

Je remercie toute l'équipe municipale qui œuvre à la parution de cette édition et qui veille au bon fonctionnement de notre commune.

Je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé et réussite. Que la joie, le dynamisme, le respect envers chacun de nous continuent de faire de notre village un lieu très agréable et accueillant pour tous. Je vous propose de nous retrouver très nombreux pour la cérémonie des vœux à la salle Le Préau le vendredi 15 janvier. Bonne année.

Le site internet

Notre site internet « **Aubignas.fr** » existe maintenant depuis plus de 7 ans et continue de vivre en fonction des événements communaux les plus marquants.

Vous y trouverez plus de **2000 documents**, photos, articles de presse, comptes rendus du conseil. Les documents les plus anciens, classés en archives, sont également consultables sur le site. Toutes ces informations se présentent sous 9 rubriques et 43 sous rubriques dont les plus importantes sont : mairie (comptes rendus du conseil, travaux en cours), journal municipal, infos pratiques, tourisme, associations, actualités, articles de presse, un peu d'histoire et de magnifiques diaporamas.

Tous ces contenus sont là pour répondre à votre besoin d'information sur le village et ils semblent correspondre à une attente réelle de la population puisque il y a en moyenne entre 40 et 60 visites journalières sur le site.

The screenshot shows the website interface with a navigation bar at the top containing links like 'Accueil', 'Mairie', 'Journal Municipal', etc. Below the navigation, there are three main content blocks: 'Bienvenue' (welcome message), 'Actualités' (news section with a 'Vœux du maire' announcement for January 15th), and 'La météo à Aubignas' (weather forecast for December 17th, 18th, and 19th).

Les travaux réalisés et en cours



Pose d'un revêtement de sol pour insonoriser la classe maternelle



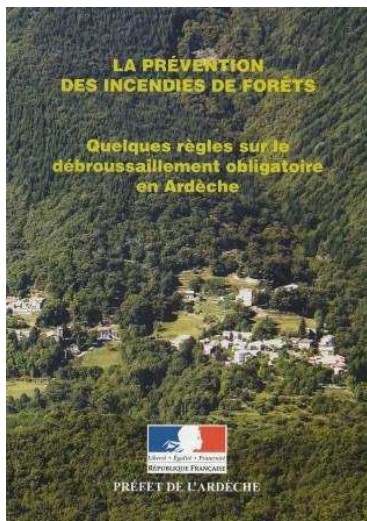
Etanchéité au lavoir



Agrandissement du parking Ste Reine par remblaiement



Quelques règles sur le débroussaillage obligatoire en Ardèche



Le débroussaillage doit être effectué par tout propriétaire d'un bâtiment d'habitation ou d'une installation, de façon permanente, dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation.

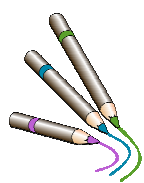
Cette obligation s'applique même au-delà de votre propriété si votre voisin n'y est pas soumis.

Il faut également défricher sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

Pour plus de renseignements :

Guide « Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche » disponible en Mairie

Site internet : <http://www.ardeche.gouv.fr/>



Le mot des écoliers



La fête de la laïcité

Le mercredi 9 décembre 2015, nous avons fêté les 110 ans de la laïcité. Nous avons récité des poèmes sur la liberté et exposé des dessins illustrant la Charte de la laïcité que nous avons étudiée en classe.

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.



Fusion de Rhône-Helvie avec Barrès-Coiron 2016 sera l'année de préparation de cette fusion



La Loi **NOTRe**, votée au parlement le 5 Août 2015, oblige les communautés de communes de moins de 15 000 habitants à fusionner. Le préfet de l'Ardèche a fait la cartographie des nouveaux groupements proposés aux élus. Pour Rhône-Helvie, il s'agit de la fusion avec la communauté de communes Barrès-Coiron qui aura de nombreuses conséquences pour notre territoire.

Tout d'abord au niveau de la population, la nouvelle communauté devra gérer 15 communes pour une population totale de plus de 21 000 habitants.

Au niveau de la gouvernance, le nombre de conseillers communautaires va changer. Aubignas n'aura droit qu'à 1 siège au lieu de 3 actuellement.

Les compétences exercées par les deux communautés ne sont pas les mêmes, il faudra donc les harmoniser (culture, jeunesse, tourisme, portage des repas...).

Les compétences "eau" et "assainissement" seront obligatoirement communautaires au 1er janvier 2020.

La fiscalité, la comptabilité, les ressources humaines, l'administration seront elles aussi à organiser entre les deux communautés de communes.

En conclusion, le calendrier sera chargé en 2016 pour les élus des deux communautés qui devront travailler en commission selon une méthodologie bien établie.

Avant le 31 décembre 2016, les arrêtés préfectoraux fixant les nouveaux périmètres devront être pris.

Au 1er janvier 2017, il y aura entrée en vigueur de la nouvelle communauté qui devra trouver un nom et commencer à fonctionner selon la nouvelle organisation.

Etat civil



Aristide Sabin né le 24 octobre 2015
chez Marie et Didier.

Mason Blanc né le 2 novembre 2015 chez
Laura et Anthony.

David Bonnafous né le 12 novembre 2015
chez Nathalie et Yoann,
petit-fils de Joséphine et Renato Fleres,
arrière petit-fils de Salvatrice et Joseph
Gallinica

Kaïs Monino Fech né le 19 novembre 2015
chez Sabine et Anthony.

Agenda

JANVIER

Le vendredi 15 à 18h, les vœux du Maire, salle Le Préau.

Le samedi 23, formation aux premiers secours avec les pompiers du Teil, inscriptions à la mairie pour un maximum de 12 personnes.

Le samedi 30 à 10h30, assemblée générale des Valérianes, salle Le Préau.

MARS

Le dimanche 13 à 17h30, concert de La Chorale de Scautres « Le chœur du Neck » invitée par La Pie sur l'Amandier, salle Le Préau.

Le dimanche 20 à 14h, loto organisé par Les Ecoliers d'Aubignas, salle Le Préau.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

E-mail La Bise : aubignaslabise@yahoo.com

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Communauté de Communes Rhône-Helvie

Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil

RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes